

Fête de la jeunesse laïque

Ce dimanche 18 mai, Culture et Action laïque Basse-Meuse ainsi que la Maison de la laïcité de Visé associés, avaient décidé de faire la fête avec 82 enfants de la Basse-Meuse à l'occasion de la Fête laïque.

Le direction de Blegny-mine qui nous accueillait pour la deuxième fois avait tout mis en œuvre pour que la fête soit belle... elle le fut !

Guidés par leurs professeurs de morale, les enfants s'engageant sur le difficile chemin de l'adolescence ont, devant leurs parents et leurs amis, réaffirmé avec

force les principes de la laïcité :

- **le libre examen** qui est de considérer toute idée reçue avec une absolue liberté de conscience
- **la libre pensée** qui est l'absolue liberté de penser par soi-même
- **l'égalité** de chaque Homme quelle que soit sa race, sa couleur de peau, son origine
- **la fraternité** de vouloir dégager un sentiment de solidarité, d'amitié sincère et d'harmonie entre les humains

Ce fut aussi pour les parents, les amis, les connaissances l'occasion de témoigner à ces futurs femmes et hommes toute l'af-

fection, la confiance et la joie éprouvée de les voir grandir. Mais aussi de leur dire que la route sera longue et difficile dans un monde de plus en plus égoïste et que dès lors ils seront toujours présents pour leur tendre la main, leur prêter une oreille attentive et les conseiller.

Au nom du CAL Basse-Meuse, merci à toutes celles et ceux de nos associations laïques, qui par leur engagement ont permis à nos enfants de vivre une si belle journée.

Le Président du CAL Basse-Meuse
René DEGUELDRE



Votre Maison de la Laïcité possède une NOUVELLE ADRESSE MAIL : laicite.vise@gmail.com
L'ancienne adresse (mlvise@voo.be) sera bientôt inopérante.
Vous pouvez toujours consulter le site web <http://www.laicitevise.be/>

Nouveau Conseil d'Administration

Visé, le 22 mai 2014

Chers administrateurs,
Chers membres,
Chers sympathisants,
Monsieur, Madame,

Démocratie, transparence, communication, information font partie des valeurs que nous défendons tous et toutes. C'est pourquoi vous trouverez, ci-dessous, la liste des membres de notre nouveau Conseil d'Administration et de son Bureau Exécutif.

Néanmoins, avant de vous la présenter, il me revient de remercier, pour le travail réalisé, l'ensemble des Administrateurs sortants, qui se sont représentés ou non, pour le travail accompli. Je pense ici plus particulièrement à ceux qui ne figurent plus comme administrateurs mais qui restent membres de notre association et continueront à apporter leur pierre à l'édifice que nous construisons ensemble : Madame Marie-France LEJEUNE ; Messieurs Jean-Claude ADAM, Tony LEJEUNE, Pierre MAES et Francis VRANCKEN. Je tiens aussi à féliciter ceux et celles, nouveaux ou anciens Administrateurs et Administratrices, qui oeuvreront maintenant à la poursuite des activités de la Maison de la Laïcité de Visé.

À Visé, en Basse-Meuse et ailleurs, le travail, les défis et les challenges ne manquent pas pour nous Laïques dans le cadre d'une Laïcité engagée. Je souhaite à chacun d'eux et à chacune d'elles, ainsi qu'à vous autres membres et sympathisants, en visant une humanité plus juste et harmonieuse dans le respect des libertés et le développement de chacun dans ses différences, un travail enrichissant pour le progrès de nos valeurs en général et de la Laïcité en particulier.

Jean-Marie KREUSCH
Président

L'Assemblée Générale a élu au Conseil d'Administration : **Mesdames Bernadette KINET, Nadine LACH** (représentante du CAL Basse-Meuse), **Francine LONAY, Blanche THYS** et **Messieurs René DE-GUELDRE, Jean-Claude DETRIXHE, Jean-Claude DEWEZ, Jean GERASSIMOS, Jacques GEURDE, Jean-Marie KREUSCH, Henri LIBERT, Victor MASSIN et Guy MICHAUX.**

Le Conseil d'Administration a donné mandat au Bureau exécutif à : **Jean-Marie KREUSCH** (Président), **Bernadette KINET** (Vice-Présidente), **Victor MASSIN** (Secrétaire), **Francine LONAY** (Secrétaire adjointe), **Henri LIBERT** (Trésorier), **Jean-Claude DETRIXHE** (Trésorier adjoint) et **Guy MICHAUX** (membre).

Madame Marie-France LEJEUNE et **Messieurs André BOYNE, Pierre MAES et Jean-Michel SABEL** seront invités à collaborer aux travaux du Conseil d'Administration.